

Éditorial

Le changement climatique : s'adapter ou disparaître ?

Les négociations climatiques pour construire l'après-Kyoto ont commencé à Bali en décembre 2007, après la publication du rapport du GIEC, et ont été poursuivies à Poznan en novembre 2008. Les avancées sont minimes, les points de blocage se durcissent plus qu'ils ne se résorbent. L'objectif d'un accord à Copenhague à la fin de l'année 2009, qui serait soumis ensuite à la signature des États pour être actif en 2012, est aujourd'hui très incertain, et se profile plutôt un accord « qualitatif » qu'il faudra ensuite décliner avec précision en 2010. Bien sûr, l'arrivée du président Obama (représenté officiellement à Poznan par John Kerry et Al Gore) augure d'une modification radicale du jeu d'acteurs, avec le retour des États-Unis au centre de la négociation. Mais, du coup, les attitudes attentistes ont prévalu, aggravées par les positions peu ambitieuses de l'Union européenne (dont le contenu n'a été adopté à Bruxelles que l'avant-veille de la fin de la conférence de Poznan), par l'incertitude sur les intentions de la Chine et de l'Inde et par les craintes des pays en voie de développement.

L'un des points majeurs de la négociation va concerner désormais l'adaptation au changement climatique et son financement, notion émergente qui mérite d'être approfondie dans ses concepts, ses représentations, ses pratiques et ses mises en œuvre. Les Journées de l'association NSS Dialogues d'octobre 2008 ont été consacrées à cette question de l'adaptation au changement climatique, en sollicitant de multiples points de vue scientifiques et l'expression des attentes de plusieurs parties prenantes. Issues de cette manifestation, des contributions paraîtront dans les prochains numéros de *Natures Sciences Sociétés* ; elles prolongeront les réflexions et les travaux parus en 2007 (vol. 15, n° 4).

Qu'est-ce qui nous semble justifier cette attention particulière à l'adaptation au changement climatique ?

L'adaptation aux changements de l'environnement est évidemment une caractéristique des comportements individuels et collectifs des hommes, ainsi que des systèmes vivants, pour assurer leur développement et préserver leur viabilité. Depuis longtemps, de nombreuses

disciplines scientifiques ont mis cette question au centre de leurs programmes. La lutte contre le changement climatique, phénomène planétaire, a dans un premier temps privilégié une approche centrée sur l'atténuation des émissions anthropogéniques des gaz à effet de serre. Chacune des disciplines pouvait y apporter sa contribution, de la climatologie aux sciences économiques, politiques et juridiques, dans un mouvement respectant une division claire du travail scientifique, plutôt timide sur le plan interdisciplinaire.

L'adaptation, parent pauvre des précédents rapports du GIEC, était ainsi renvoyée, dans un contexte d'évolutions lentes et continues, à la réaction attendue des agents économiques à tout changement. Les partisans du libéralisme absolu à la G.W. Bush comme ceux des anticipations de type keynésien préféraient parler d'atténuation, alors que les pays en voie de développement et les ONG internationales, partant d'une perception plus aiguë des impacts du changement climatique, mettaient en avant l'adaptation comme composante essentielle du développement. Dans un contexte où la question du changement climatique est apparue à la fois plus urgente et plus complexe, les politiques d'atténuation, même puissantes, ont rapidement montré leurs limites. Jusqu'alors « résiduelle », l'adaptation est arrivée sur le devant de la scène, ainsi que les controverses autour du rapport Stern l'ont montré. Il ne s'agissait plus seulement de guider ou d'accompagner les conduites d'agents économiques, mais, comme dans tout processus de développement, de prendre en compte les inégalités entre pays comme entre acteurs sociaux et d'examiner les capacités d'adaptation, tant des individus que des institutions. Ces capacités se traduisent par des changements de comportement, par l'adoption de nouvelles technologies et par la mise en œuvre de politiques publiques, tant locales qu'internationales.

C'est surtout au niveau local que l'adaptation est perçue comme une nécessité pour répondre au mieux aux défis du changement climatique. Celui-ci se manifeste, par exemple, par l'érosion et la submersion des traits de côte, par des sécheresses régionales éventuellement

aggravées par d'autres facteurs d'environnement, autant de phénomènes tangibles qui interagissent avec d'autres processus, comme l'extension des zones métropolitaines, et que cadrent les politiques sectorielles de l'agriculture, de l'énergie, des transports, du foncier, etc.

Mais s'en remettre uniquement au local serait une erreur. La redistribution des efforts, garante des cohésions nationales, régionales et mondiales, demande de fortes coordinations entre ces différents niveaux. De ce point de vue, Poznan peut inquiéter. Les pays développés y ont bloqué toute discussion sur la liste des programmes qui seront taxés et le montant de l'effort financier à consentir. Ainsi, par exemple, la proposition d'une nouvelle taxe se limite à un prélèvement sur les opérations MDP (« mécanisme de développement propre ») à la hauteur de 2 %, soit un montant mondial d'au plus 400 millions de dollars par an en 2012. On comparera avec les aides actuelles à certains domaines industriels et financiers !

L'adaptation apparaît donc multidimensionnelle, que ce soit au niveau des acteurs, au niveau des phénomènes, au niveau des territoires et des filières ou au niveau des politiques publiques. Elle exige en conséquence un degré élevé d'interdisciplinarité dans la production de connaissances comme dans les programmes et les procédures de recherche. Dans son acception actuelle, l'approche par l'adaptation privilégie un couplage fonctionnel entre les dynamiques climatiques, écosystémiques et socioéconomiques dans une perspective d'optimisation, en optant pour des modélisations assez « mécanistes », tout en faisant appel de façon récurrente à l'interdisciplinarité.

L'urgence des situations requérant des politiques d'adaptation et les insuffisances du travail théorique ont conduit à mettre en avant des actions de terrain privilégiant des recherches empiriques. Il est pourtant bien évident qu'une politique d'adaptation, dans son programme, dans ses modes d'action et dans son efficacité, doit tenir compte des propriétés intrinsèques des systèmes (résilience, viabilité, résistance, par exemple). Mais, à trop cantonner l'adaptation dans une mise en œuvre à l'échelle locale par incapacité à la coordonner au niveau planétaire, ne risque-t-on pas de creuser un fossé entre actions « empiriques » et avancées « théoriques » ?

De ce point de vue, la question de la place du changement climatique dans les changements globaux, où il n'est qu'un facteur parmi d'autres, mériterait d'être approfondie. Par exemple, pourquoi ne pas parler d'adaptation à la croissance démographique (pourtant mieux connue dans son futur que le changement climatique !) et aux migrations éventuelles ou aux processus multiformes de la globalisation ? Est-ce si facile, ou nécessaire, de chercher à distinguer ces différents facteurs ?

Pour le moins, la montée en puissance de l'adaptation devrait être analysée, ne serait-ce que dans la substitution de paradigme qu'elle propose dans la problématique du changement climatique. Elle tire sa force des difficultés qu'ont rencontrées les approches en termes d'atténuation, traitées en grande partie au niveau des États et fondées sur quelques principes généraux, assez loin des citoyens. L'adaptation est bien présentée comme devant concerner chacun de nous, les habitants de la planète, dans nos différentes pratiques quotidiennes, quels que soient le lieu où nous vivons ou le système politique qui nous gouverne. Elle se situe bien dans une dynamique qui vise à rendre chaque individu coresponsable des transformations planétaires, au-delà des questions de développement – ou même de développement durable, qui tente de globaliser les questions de développement – qui, justement, dépendent de ces systèmes politiques. La dramatisation qui l'accompagne et qui interpelle d'abord la responsabilité individuelle, dans un contexte d'impuissance des États-nations à la prendre en charge, est un terreau pour l'énoncé de nouveaux principes de gouvernement à l'échelle planétaire qui s'imposeraient à tous, au nom de la survie de chacun, quelle que soit sa place dans la hiérarchie sociale et la distribution des inégalités.

Toutes ces réflexions appellent la nécessité d'un travail en commun des chercheurs de disciplines très variées, mais aussi des chercheurs avec les acteurs, pour une efficacité théorique et pratique, au nom également de l'exigence démocratique. C'est donc un domaine où l'interdisciplinarité va jouer un rôle décisif. La qualité des apports des chercheurs à une problématique du changement climatique construite à partir de la question de l'adaptation en dépend.

Claude Millier, Bernard Hubert